

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1943, tome 41, p. 138-143

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

NOUVELLES

CONSECRATION A LA SAINTE VIERGE

Une imposante cérémonie s'est déroulée à la cathédrale de Fribourg le soir du 30 mai. S. Exc. Mgr Besson, répondant à la requête officielle du Conseil d'Etat, a consacré solennellement le canton à la Sainte Vierge. Le même jour, dans toutes les églises et chapelles du canton, une cérémonie semblable eut lieu, de telle sorte que cette consécration, demandée expressément par les plus hautes autorités, a été vraiment de la part de la population entière une promesse officielle et solennelle de fidélité au Cœur Immaculé de Marie.

Les soldats fribourgeois cantonnés dans la région de St-Maurice ont voulu, eux aussi, participer à cette consécration. Ils ont demandé qu'une messe soit dite pour eux au sanctuaire de Notre-Dame du Scex. Tandis que M. le Prieur Michelet la célébrait à l'autel, ils en chantaient les parties communes dans la nef. M. le Prieur félicita les assistants de leur esprit de foi et, après leur avoir rappelé les intentions du gouvernement de Fribourg, il les invita à s'associer de tout cœur à la consécration prononcée en leur nom par S. Exc. Mgr Besson, et répétée à leur intention au pied de la statue de la Vierge du Scex.

La touchante cérémonie prit fin par le chant du Cantique suisse.

ORDINATIONS ET PREMIERES MESSES

MM. les Chanoines **Marcel Dreyer**, **Raymond Boillat**, **Marius Pasquier** et **Raphaël Berra** ont été ordonnés prêtres par Son Exc. Mgr Siffert, Evêque titulaire de Polybotus, le 10 avril. Les deux premiers ont célébré leur première messe solennelle le dimanche de Pâques, M. Dreyer à Delémont et M. Boillat aux Breuleux. Les prédicateurs de la fête furent M. le Chanoine **F.-M. Bussard** et M. le Chanoine **L. Dupont Lachenal**. MM. les Chanoines Pasquier et Berra ont chanté leur première messe solennelle dans leur paroisse d'origine le dimanche après Pâques, 2 mai, le premier au Pâquier (Fribourg), avec prédication de M. le Chanoine **Joseph Pasquier**, le second à Champéry, avec prédication de M. le Chanoine **E. Voirol**.

M. l'abbé **Louis Freléchoz**, de Courtételle (Jura bernois), sera ordonné prêtre à Soleure le 29 juin. Il célébrera sa première messe solennelle à Courtételle le 4 juillet.

MARIAGES

Le 6 mars, en l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Noës, a été célébré le mariage de M. **Armand Benvenuti**, de Vernayaz, avec Mademoiselle Marthe Coutaz, de Masongex.

M. le **Dr Charles Imesch**, de Sierre, actuellement médecin à Aarau, a épousé, le 3 avril, en l'église des saints Apôtres Pierre et Paul d'Aarau, Mademoiselle Odette Bourqui, d'Aarau.

Le 10 avril, en l'église du Sacré-Cœur, à Ouchy, a été célébré le mariage de M. le **Dr Maurice Michellod**, de Martigny, avec Mademoiselle Jacqueline Marti, de Lausanne.

Le jour de Pâques, M. **André Pfammatter**, de St-Maurice, a épousé, en la basilique de Notre-Dame des Ermites, Mademoiselle Ida Schnyder.

Le 15 mai, en l'église du Sacré-Cœur à Ouchy, M. **Louis de Kalbermatten**, de Sion, a épousé Mademoiselle Myriël van der Zee, de Lausanne.

M. **Pirmin Bühler**, de Bütschwil, a épousé, le 20 mai, Mademoiselle Margrit Lichtensteiger, de Dietfurt.

NOMINATIONS

M. le Juge cantonal **Albert Delaloye**, de Chamoson, a été nommé par le Grand Conseil, en sa séance du 13 mai, président du Tribunal cantonal pour la nouvelle période judiciaire commençant le 1^{er} juin.

M. **Amédée Délèze**, préposé au Registre foncier de Monthey, a été nommé membre de la Commission des examens pour les candidats au notariat.

M. **Jean Logos**, de Courgenay, a été nommé instituteur à Vendlincourt (Jura bernois).

ANNIVERSAIRE

M. **Barthélémy Brouty**, docteur en philosophie, premier bibliothécaire à la Bibliothèque nationale suisse à Berne, vient de fêter le vingt-cinquième anniversaire de son entrée au service de la Confédération. Au jubilaire, qui occupe une place de choix dans les sociétés romandes de la ville fédérale, nous présentons nos félicitations et nos souhaits amicaux.

DANS LE BARREAU

M. **Maurice Gross**, licencié en droit, de Sion, a subi avec succès ses examens d'avocat devant la Commission cantonale des aspirants au barreau.

AU GROUPE ROMAND DES ETUDES LATINES

Lors de la réunion du Groupe romand des Etudes latines, tenue à Neuchâtel le 9 mai, sous la présidence de M. Favez, privat-docent à l'Université de Lausanne, M. le Chanoine **Marcel Michelet**, professeur au Collège St-Charles de Porrentruy, a présenté une communication

témoignant d'une vive sensibilité aux choses de l'art, sur l'usage de la joie esthétique d'après saint Augustin. Le travail de M. Michelet était intitulé : « De la musique au silence ».

SUCCES

M. **Raymond Perren**, ingénieur-chimiste diplômé, de Viège, a obtenu le doctorat en sciences techniques à l'Ecole Polytechnique fédérale.

M. **Romain Genoud**, de Châtel-St-Denis, à Fribourg, et M. **Joseph de Lavallaz**, de Sion, ont obtenu leur diplôme d'assistants-pharmaciens, le premier à l'Université de Genève, le second à l'Université de Lausanne.

M. **Louis Meichtry**, de Sierre, a subi avec succès ses examens de sciences naturelles des pharmaciens à l'Université de Lausanne.

M. **Paul Gehler**, d'Ebnat-Kappel, a subi avec grand succès son second propédeutique de médecine à l'Université de Fribourg.

MM. **Pierre Carruzzo**, de Sion, **Henri Jobé** et **Hyacinthe Paratte**, du Noirmont, ont passé avec succès leur premier propédeutique de médecine, le premier à l'Université de Lausanne, les seconds à l'Université de Fribourg.

M. **François Allet**, de Sierre, a subi avec succès son premier propédeutique des pharmaciens à l'Université de Fribourg.

M. **Jean Gross**, de Sion, a réussi son premier propédeutique de chimie à l'Université de Lausanne.

M. **Georges de Kalbermatten**, de Sion, a subi avec succès son premier examen d'ingénieur civil à l'Ecole Polytechnique fédérale.

M. **André Cattin**, des Breuleux, a subi avec succès son premier examen de droit à l'Université de Fribourg.

M. **Roland Parvex**, de Collombey, a obtenu la licence es sciences commerciales et sociales à l'Université de Fribourg.

M. **Roger Walther**, de Bonfol, a subi avec succès ses examens de maître secondaire.

M. **Noldy Bissegger**, de St-Gall, a réussi brillamment ses examens de maturité fédérale à Zurich.

M. **Antoine Pitteloud**, de Sion, a réussi brillamment ses examens de maturité au Collège de Brigue.

MM. **Roger Cardis**, de Sion, **Maurice Nanthermod**, de Troistorrens, et **Urbain Zufferey**, de Sierre, ont également subi avec succès leurs examens de maturité au Collège de Sion.

M. **Jean Kaestli**, de Morcles, a subi avec succès, à l'Ecole mécanique de Rainach (Argovie), ses examens donnant droit au diplôme de mécanicien.

MONUMENTS D'HISTOIRE ET D'ART

Le Conseil d'Etat, sur la proposition de M. Pitteloud, chef du Département de l'Instruction publique, vient de désigner une nouvelle Commission cantonale des Monuments historiques. Placée sous la direction de M. le Conseiller d'Etat Pitteloud, elle comprend les personnalités suivantes : Mgr D. Imesch et M. le Chanoine L. Dupont Lachenal, présidents des Sociétés d'Histoire du Haut-Valais et du Valais Romand, MM. Dr André Donnet, archiviste cantonal, colonel Karl Schmid, architecte de l'Etat, Maurice Zermatten, chef du Service cantonal pour la défense du patrimoine artistique, abbé Albert Karlen, professeur à Brigue, Alphonse de Kalbermatten, architecte, et Paul de Rivaz, juge à Sion.

Sur l'initiative de la Société suisse d'Histoire de l'Art, la nouvelle Commission cantonale des Monuments historiques est chargée de dresser l'inventaire de toutes les œuvres d'art de notre canton antérieures au milieu du XIX^e s. Ce long et minutieux travail d'investigation dans les riches avenues de notre patrimoine donnera naissance à un grand ouvrage en quatre volumes, subventionné par l'Etat, la Confédération et la Société suisse d'Histoire de l'Art, où seront décrits nos monuments, du plus humble au plus somptueux, qui constituent la parure du Valais. A cette fin, la Commission bénéficiera du concours de membres correspondants : MM. Jean Marclay pour le district de Monthey, abbé Antoine Torrione pour l'Entremont, Albert Wolf pour le district de Martigny, abbé Antoine Gaspoz pour le val d'Hérens, François de Preux, avocat, pour le district de Sierre, abbé A. Burgener pour le district de Viège, prieur Jean Siegen pour le Loetschental, abbé Jean-Antoine de Roten pour Conches ; d'autres personnalités pourront encore être désignées.

DANS LA SOCIETE DES ETUDIANTS SUISSES

Parmi les membres du Comité de l'Helvetia Romana, pour les semestres d'été, nous relevons le nom du R. P. **René Turini**, profès solennel de l'Ordre de S. Dominique, qui assumera les fonctions de secrétaire.

L'Alemania de Fribourg sera présidée, ce semestre, par M. **Albert Studer**, étudiant en droit, d'Olten, et M. **Joseph Ritz**, de Grengiols, étudiant en philosophie, tiendra le sceptre du Fuchs-Mayor.

Sarinia s'est donné un président en la personne de M. **Henri Fragnière**, de Veysonnaz, étudiant en droit, et un Fuchs-Major en la personne de M. **Charly Bessero**, de Fully, candidat en médecine.

Le comité de Lemania (Université de Lausanne), est entièrement constitué d'anciens de St-Maurice : MM. **Albert Tosello**, de Montana, cand. méd., président ; **Henri**

Michelet, de Sierre, cand. méd., vice-président ; **Marius Re-vaz**, de Vernayaz, H. E. C, secrétaire ; **Jean Sauthier**, de Martigny, H. E. C, Fuchs-Major.

Le dernier lundi avant Pâques, l'Agaunia a reconstitué son comité de la façon suivante :

Président : **Charles-Henri Galletti**, de Monthey ; vice-président : **Albert Perruchoud**, de Chalais ; secrétaire : **Pierre-Marie Gaist**, de Val d'Illiez ; Fuchs-major : **Jean Eggo**, de Loèche.

Archiviste : **René Métrailler**, de Sierre ; Cantor : **Heinz Sander**, de Zurich.

PIECES DE THEATRE

M. Robert Loup, professeur à Estavayer-le-Lac, dont nous avons déjà eu maintes fois l'occasion de signaler les œuvres dans cette chronique des anciens, vient d'écrire une nouvelle pièce de théâtre, intitulée « Madeleine ». Trois actes et six tableaux dont on dit le plus grand bien. L'ouvrage a pour cadre la mobilisation actuelle de l'armée suisse et pour thème l'amour d'un soldat de chez nous pour une jeune fille qu'un odieux personnage voudrait lui ravir.

Le « Mois théâtral » du mois de mars contenait le texte d'une captivante pièce en trois actes de **M. Paul Casetti**, l'auteur genevois et ancien de St-Maurice qui a été fréquemment joué par la « Comédie » de Genève. La pièce porte le titre suivant : « Le Pont de la Mandosse ».

SUR UN ROMAN

Dans les journaux valaisans, Mlle Raymonde Vincent a publié un bel article sur le dernier roman de M. le Chanoine **Marcel Michelet** : « Là-haut chantait la montagne ». Extrayons-en ce passage :

« Au fond c'est surtout par la poésie que M. Marcel Michelet donne de l'unité à son livre et le rend agréable à lire, bien qu'il soit long et qu'il ne s'y passe à peu près rien. Car l'entrée dans les ordres de Jacques, l'aîné des fils, le mariage d'un autre avec une jeune fille que la famille admet malaisément, le désespoir d'amour d'Hélène, la fille adoptive, la mort accidentelle de deux petits voisins, amis de Paul, la guerre elle-même, tout cela est évoqué sans grand développement. L'auteur s'attache plutôt au sens que prennent les événements dans le temps, qu'à leur action immédiate sur les êtres. Tout a sa fin en Dieu, et non en nous, de sorte que si, en ouvrant le livre, on s'attend à y trouver des personnages de roman, on sera déçu. L'auteur ne peint pas les êtres en romancier, il ne les rend pas réels en étalant sous nos yeux leurs défauts, leurs vertus, leurs sentiments, leurs peines, leurs joies, le mal ou le bien qu'ils se font les uns aux autres. Pourtant tout cela y est aussi, et si ce n'est pas dit à la manière

de ce qu'on appelle « un fin psychologue », on ne le sent pas moins très fortement. Tous ces personnages ont une vérité plus profonde, une grandeur qui leur vient d'ailleurs que du détail quotidien de leur vie ou des intermittences de leur cœur. Ils sont ainsi parce qu'ils vivent dans la foi ! Hors d'elle ils seraient des ombres, des fantômes, eussent-ils les aventures les plus extraordinaires. »

STENOGRAPHIE

Lors d'un concours régional qui eut lieu à St-Maurice le 5 mars, les élèves de la IV^e classe commerciale du Collège, ont obtenu les résultats suivants en sténographie :

Vitesse 70 mots : **Fernand Boson**, de Fully. Vitesse 60 mots : **Amacker Pierre**, de St-Maurice ; **André Bucher**, de Pully ; **Chatelan Bernard**, de St-Gingolph ; **Jean Galletti**, de Collombey ; **Hugues Heggli**, de Lausanne ; **Willy Jeanbourquin**, de Dombresson (Neuchâtel) ; **Jacques Micotti**, de St-Maurice (avec félicitation du jury) ; **Udriot Roger**, de Massongex.

Les 29 et 30 mai, le Collège de St-Maurice s'est fait en outre représenter par sept élèves de la IV^e classe de commerce au troisième Congrès national de sténographie qui eut lieu à Berne. Les travaux de nos élèves furent tous classés et leur méritèrent un prix. Voici les noms des diplômés :

Vitesse 140 syllabes à la minute : diplôme du 1^{er} degré : **Jacques Micotti**, de St-Maurice ; **Pierre Amacker**, de St-Maurice ; diplôme du 2^e degré : **Willy Jeanbourquin**, de Dombresson ; **Roger Udriot**, de Massongex ; **Bernard Chatelan**, de St-Gingolph.

Vitesse 120 syllabes : diplôme du 1^{er} degré : **Fernand Boson**, de Fully.

F-M. BUSSARD